



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Clubs sportifs amateurs

Question au Gouvernement n° 2979

Texte de la question

CLUBS SPORTIFS AMATEURS

M. le président. La parole est à Mme Fabienne Colboc.

Mme Fabienne Colboc. J'associe à cette question mes deux collègues François Cormier-Bouligeon et Cédric Roussel. Madame la ministre des sports, la crise sanitaire entrave aujourd'hui la pratique des activités sportives, met à l'arrêt les championnats et remet en cause la viabilité d'un véritable écosystème – fédérations, associations sportives, clubs professionnels, mais aussi employeurs et entreprises du sport.

Dans le cadre du groupe de travail sur la gestion de la crise dans les domaines des sports et de la vie associative, que j'anime avec Régis Juanico, nous auditionnons les acteurs, qui tous saluent l'accompagnement de vos services, et les mesures prises par l'État. La circulaire du 6 mai, qui sécurise l'attribution des subventions promises par l'État aux associations était notamment très attendue.

Ma question porte sur les clubs amateurs et la reprise progressive de la pratique sportive. Ces clubs sont inquiets pour la pérennité de leur modèle socio-économique, à cause de l'épuisement des trésoreries, de la baisse envisagée du mécénat, de la crainte de perdre des licenciés, et de l'aide différenciée selon les fédérations et les collectivités territoriales. Une crainte porte aussi sur l'indisponibilité temporaire des bénévoles, indispensables à la vie des clubs.

Les clubs attendent également de connaître la date de retour à la normale pour leur activité sportive. Le plan stratégique de déconfinement progressif présenté par le Premier ministre permet, depuis hier, la reprise de certaines pratiques en extérieur, dans des conditions bien définies. C'est une bonne chose pour préserver l'élan sportif des Français, que le confinement nous a permis d'observer. Il permet aussi l'accès aux équipements pour l'entraînement des sportifs professionnels et pour les activités scolaires et périscolaires, notamment avec le dispositif 2S2C – sport, santé, culture, civisme – qui, s'il reste à développer et à préciser, permettra aux enfants d'exercer une activité sportive ou culturelle dans le cadre de la reprise scolaire.

La pratique sportive est essentielle. Madame la ministre, comment faire perdurer cet élan sportif, et relancer les clubs amateurs, forces vives dans les territoires ? Dans quelle mesure l'Agence nationale du sport pourra-t-elle se placer à la hauteur des enjeux évoqués ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des sports.

Mme Roxana Maracineanu, ministre des sports. Madame Colboc, vous avez pleinement raison de souligner que cette période a démontré la place qu'occupe le sport dans les vies personnelles et collectives. Pourtant, la crise que subit le sport français est grave. Nous protégeons et soutenons donc le sport à tous les étages.

L'esprit de responsabilité dont ont fait preuve tous les acteurs sportifs mérite d'être souligné, à commencer par les sportifs de haut niveau, très actifs sur les réseaux sociaux pour rappeler le bon comportement à tenir pendant le confinement, mais aussi les clubs et les dirigeants des instances sportives.

Je veux remercier également l'engagement des agents du ministère, aux niveaux central, territorial comme dans les établissements. Vous évoquez le rôle de l'Agence nationale du sport, son soutien du sport français, et surtout sa gouvernance partagée, ouverte aux acteurs sportifs, aux collectivités et au monde économique, qui a été le terreau de notre unité d'action durant cette période. Efficace pendant la crise, elle sera indispensable pour imaginer les politiques sportives de demain, adaptées aux besoins et aux réalités de chaque territoire et de chaque Français.

Le risque, pour le sport, est celui de l'affaiblissement durable des clubs, alors que la reprise des bénévoles et des pratiquants reste en suspens.

Le travail sur un plan de relance global et coordonné est déjà engagé avec tous nos partenaires et au sein du Gouvernement. Jean-Michel Blanquer et moi-même avons engagé nos ministères et le mouvement sportif dans le dispositif sport, santé, culture, civisme. Les éducateurs sportifs de nos clubs apporteront leur aide aux élus locaux, lors de la réouverture des classes. Ce dispositif permet d'agrandir la surface d'accueil des enfants, et de placer face à ces derniers des adultes compétents et diplômés, en nombre suffisant pour fonctionner par petits groupes ; il constitue une étape très importante du projet, que je partage avec Jean-Michel Blanquer, de continuité éducative entre les lieux d'accueil des enfants, l'école, et le monde associatif .

Dans la continuité de celui-ci, Gabriel Attal, Julien Denormandie, Franck Riester, Jean-Michel Blanquer et moi-même élaborons aussi un projet de vacances apprenantes, permettant de proposer une offre associative et de renforcement scolaire, avec des activités sportives variées pour cet été.

Le sport repartira, grâce à l'investissement de toutes et tous, et je sais pouvoir compter sur vous.
(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Données clés

Auteur : [Mme Fabienne Colboc](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2979

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 mai 2020](#)